



## COMMUNIQUE

Le Secrétaire Général du Conseil Transitoire du Football Professionnel (CTFP) porte à la connaissance de l'opinion publique que dans le cadre des activités du Championnat Professionnel MTN Elite One saison 2024-2025, tous les clubs se sont conformés aux conditions d'engagement à l'exception de l'équipe Yong Sports Academy de Bamenda.

Cette option contraire aux règlements des compétitions et aux exigences contractuelles expose ce club à des sanctions dont la plus lourde serait sa non-participation aux compétitions du Football Professionnel.

De ce fait, les dirigeants de Yong Sports Academy ont jusqu'au **Samedi 07 Décembre 2024 à 12h00** pour se conformer à cette prescription.

Fait à Yaoundé, le 06 Décembre 2024



LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Faustin Blaise MBIDA